



MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

Délibération du Conseil Municipal
N°2019-042
SECOURS SUR PISTES 2019/2020
TARIFS ET CONVENTIONS

Séance du : 25 novembre 2019

Date de convocation : 19 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-cinq novembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 9

Nombre de votes : 9

Présents : Alain FAUST, Jean-Pierre PIC, Sylvie MATHON, Roland JACOB, Jean-Louis FAURE, Philippe SIONNET, Régis JOUFFREY, Jean-Pierre SEVREZ

Pouvoirs de : Bruno GARDENT

Absents : Alain JACQUIER, Florence GAILLARD

Secrétaire de séance : Jean-Louis FAURE

Le Conseil Municipal fixe chaque année les tarifs concernant les prestations de secours sur pistes et passe des conventions avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes (SDIS 05), le Secours Aérien Français (SAF) et les ambulances privées.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- adopte les tarifs suivants pour la saison d'hiver 2019/2020 :

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
front de neige petits soins	50.98	51.74	52.77	53.83	55.44	57,10
zone rapprochée	213.28	216.48	220.81	225.23	231.98	238,94
zone éloignée	374.54	380.16	387.76	395.52	407.38	419,60
hors pistes proximité	728.28	739.20	753.98	769.06	792.13	815,89
tarif horaire machine	228.89	232.32	239.29	244.08	251.40	258,94
secouriste jour / h	34.85	35.37	36.08	36.80	37.91	39,05
secouriste nuit / h	57.74	58.61	59.78	60.98	62.80	64,68
Ambulances privées						
Le Chazelet – cabinet médical 2 Alpes	Frais réels	Frais réels				
Le Chazelet – CHU Grenoble	Frais réels	Frais réels				
Le Chazelet – CH Briançon	Frais réels	Frais réels				
Le Chazelet – cabinet médical La Grave	Frais réels	Frais réels				
Ambulance pompiers SDIS05 - JOUR (8 h à 22 h)	218.00	218.00	Tarif SDIS	221.00	226.00	232,78
Ambulance pompiers SDIS05 - NUIT (22 h à 8 h)	327.00	327.00	Tarif SDIS	282.00	288.00	296,64
hélicoptère SAF - mn de vol en TTC	55.00	55.00	Tarif SAF	55.77	56.80	56.90

- précise que les tarifs appliqués pour le SDIS 05, le SAF et les ambulances privées sont ceux facturés à la commune par ces prestataires de services ;
- autorise le maire à signer les conventions de secours sur pistes avec le SDIS 05, le SAF et les ambulances privées

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Jean-Pierre SEVREZ



Date dépôt Sous-Préfecture. :

Date affichage :